



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Skandrya – Constitution de société

Référence : L024355

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 12 avril 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Forme : SASU Dénomination : Skandrya Siège : 7 Rue La Marquaise 22170 PLÉLO Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT BRIEUC Capital : mille euros (1 000,00 €) Objet : Toute activité d'agence de communication, conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif, Toute activité de relations presse et relations publiques, Toute activité d'agence de publicité, notamment la conception et réalisation de campagnes publicitaires, promotions de ventes et publicité sur lieu de vente. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : Monsieur Valentin Lacroix demeurant 7 La Marquaise 22170 PLÉLO

[Consulter cette annonce en ligne](#)